



## Nos 30 engagements pour la transition

Ces dernières années ont été marquées par l'évolution rapide du changement climatique, avec ses conséquences qui se font particulièrement ressentir sur notre territoire méditerranéen : canicules, sécheresses, inondations, perte de la biodiversité. Mais c'est également l'année qui a vu naître une mobilisation citoyenne sans précédent sur ces sujets avec les marches pour le climat et des actions de désobéissance civile pour demander plus de justice environnementale et sociale.

Notre municipalité, par son action, en activant de nombreux leviers, répond à ces enjeux. Elle a d'ailleurs été récompensée de ses efforts par l'obtention de nombreux labels. La Seyne est la première commune du Var à obtenir notamment le label « *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* » et a permis, ainsi, à notre métropole de l'obtenir à son tour.

### **Valoriser les initiatives locales**

Dans un monde qui doit faire face à d'importantes mutations écologiques, la transition implique une prise de conscience des responsabilités et du pouvoir d'agir de chacun par rapport à ces mutations.

Les orientations des politiques publiques nationales et les visions du devenir des territoires par les collectivités territoriales ne sont plus suffisantes pour accompagner la transition qui s'appuie avant tout sur les changements de pratiques.

Ainsi, la transition se caractérise par l'engagement des acteurs citoyens, associatifs et économiques à travers des initiatives locales qui proposent de nouvelles manières de produire, de consommer et d'urbaniser plus respectueuses des milieux écologiques, du cycle des matières et plus globalement du climat, tout en s'employant à réduire l'impact des pollutions.

Si chacun peut donc devenir acteur de la transition, cette dernière relève d'un véritable changement social. En effet, les habitants et le milieu associatif, en s'engageant dans de nouvelles manières d'habiter (habitat partagé coproduit par exemple), de consommer (achats locaux et équitables), d'entretenir leur environnement (agriculture urbaine, aménagements urbains participatifs), de se déplacer (co-voiturage par exemple), de produire de l'énergie (énergie citoyenne) ou encore de lutter contre la pollution (journée citoyenne de collecte des déchets), s'appuient sur le lien social, une dynamique d'actions collectives et une économie plus coopérative.

Le rôle des collectivités territoriales en tant qu'acteurs publics consiste alors à accompagner cette dynamique socio-écologique, à encourager les initiatives en leur permettant d'essaimer et de changer d'échelle, à favoriser les dynamiques collaboratives et partenariales. L'animation et un dialogue territorial entre acteurs doit ainsi permettre le croisement, la capitalisation et la fertilisation des expérimentations.

Afin d'accompagner cette dynamique socio-écologique, l'enjeu est d'identifier, de recenser, de capitaliser et de valoriser l'ensemble des initiatives locales.

### **Engagement N°1 : Mettre en place un site Internet dédié à l'environnement**

Afin d'assurer une gouvernance de l'information et d'offrir des ressources fiables et facilement accessibles, ce site visera à promouvoir l'accès du public aux données relatives à l'environnement sur le territoire de la métropole. Nous plaiderons pour qu'il conjugue les deux échelles locale et métropolitaine.

### ***Favoriser l'implication citoyenne, levier puissant pour transformer nos politiques locales***

Des ouvriers qui décident de la gestion de leur entreprise, des paysans qui collaborent avec des chercheurs et des ingénieurs pour associer leurs connaissances dans la définition de nouvelles pratiques agricoles ; des usagers-consommateurs d'un service ou d'un produit - comme pour le secteur du service à la personne - où les bénéficiaires dessinent les contours de leur accompagnement ; ou encore des habitants-citoyens d'un territoire qui s'insurgent pour s'immiscer dans la conception de l'aménagement de leur quartier : l'implication citoyenne constitue un levier puissant pour transformer la société en favorisant le partage de la responsabilité et la transparence du processus de décision dans la construction des politiques publiques.

Il est alors nécessaire d'ouvrir des espaces de discussion dans la perspective de co-construire un monde commun. Et la mise en mouvement de la transition doit donc répondre à différents enjeux : animer les réseaux, susciter les espaces de dialogue, faciliter l'expérimentation et favoriser l'appropriation.

## **Engagement N°2 : Favoriser la participation citoyenne**

Nous renforcerons les dispositifs communaux de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de la métropole, avec nos « *conseils de quartiers* », nos « *conseils citoyens* », nos « *comités d'usagers des services publics* », nos « *chantiers participatifs* », nos « *assises de la ville* », nos « *assises thématiques* » (jeunesse, seniors, mobilités, *club des associations*, comité de la « *cité éducative* », comité des jumelages, etc.), et expérimenterons un dispositif de « *budgets participatifs autogérés de quartier* », dans l'esprit de nos « *chantiers participatifs de quartiers* ». Nous impulserons une même dynamique à l'ensemble de la métropole.

## **Engagement N°3 : Créer un lieu ressource écocitoyen municipal**

Afin de favoriser l'essaimage des initiatives locales, la dynamique des réseaux, d'animer le territoire, de susciter des espaces de dialogue, l'esprit d'expérimentation et une dynamique territoriale de coopération entre acteurs, favorisant la rencontre entre les acteurs locaux (citoyens, associatifs et économiques) et les acteurs publics, nous appuierons les initiatives locales afin de réviser et d'ajuster nos projets communaux et métropolitains en fonction des initiatives citoyennes.

## **Engagement N°4 : Développer des tiers-lieux**

Nous continuerons à mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants. Dès lors que le ministère des Armées l'aura rétrocédé à la métropole et au Conservatoire du Littoral, nous confirmerons la vocation d'éducation à l'agriculture de la partie cultivée du Domaine de Saint-Elme. Nous créerons, par exemple, sur le site de *La Dominante*, une maison éco-citoyenne afin d'animer le territoire autour de la sensibilisation et la formation au développement durable mais aussi de fédérer, d'accompagner et d'essaimer les initiatives citoyennes. Nous conforterons la *Maison de la nature* de la forêt de Janas dans sa mission d'éducation scolaire, périscolaire et associative aux enjeux environnementaux. Nous accroîtrons les temps de découverte active du grand public et des scolaires et associatifs de nos espaces naturels et marins, de la ferme communale de Fabrégas, de l'usine de valorisation des déchets ménagers de *Lagoubran*, de l'usine de traitement des déchets spéciaux de *Camp Laurent*, de l'usine de dépollution des eaux usées *Amphitria*, etc. Nous inciterons l'ensemble du territoire métropolitain à faire de même.

## **Engagement N°5 : Mettre en oeuvre d'un Conseil du développement humain et durable**

Ce Conseil, composé d'acteurs citoyens, associatifs, économiques, d'experts et de représentants des collectivités territoriales, devra suivre et accompagner la ville dans ses actions, pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et nous assurer de l'adéquation des grands projets communaux et métropolitains avec les enjeux écologiques, sociaux et climatiques.

### **Engagement N°6 : Co-construire une politique locale volontariste**

Avec notre *club des associations*, avec les anciens « *offices municipaux* », devenus *office seynois des sports*, *office seynois culture et archéologie* et *office mutuel de l'animation sociale et éducative*, avec les commissions extra-municipales, avec le *collectif des Comités d'intérêt local*, avec le *Comite de coordination des associations d'anciens combattants*, nous poursuivrons la co-construction avec tous les acteurs concernés d'une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.

### **S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire**

Plus que jamais, nos services publics doivent être moteurs de la transition et exemplaires sur leur fonctionnement. Ainsi, l'action publique, pour ne pas s'enliser dans ses habitudes, a besoin d'être à l'écoute des innovations qui naissent sur son territoire, pour être en capacité de renouveler ses modes d'actions au service d'une transition qui constitue un nouveau projet de territoire. De même, l'enjeu pour l'action publique métropolitaine est de mettre en dialogue des savoir-faire, de favoriser le décroïsonnement et ainsi de faire émerger une culture métropolitaine partagée de la transition.

### **Engagement N°7 : Généraliser l'intégration de clauses et de critères environnementaux et sociaux dans nos achats de produits et de services**

Conformément à notre engagement, nous favoriserons l'accès à nos marchés aux Petites et Moyennes entreprises (PME) et aux très petites entreprises (TPE), nous continuerons à intégrer des clauses environnementales dans nos marchés et nous favoriserons le recours aux structures employant des personnes en insertion professionnelle dans nos services publics délégués. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

### **Engagement N°8 : Élaborer une charte des chantiers propres pour nos chantiers communaux**

Nous nous engageons à réduire et valoriser nos déchets, à réduire nos consommations d'eau et d'énergie, et à privilégier les matériaux recyclés. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

### **Engagement N°9 : Multiplier par 3 le nombre de véhicules électriques communaux**

La Seyne s'est engagée vers une politique volontariste de réduction de son empreinte carbone en se dotant d'une flotte de vélos électriques et en remplaçant progressivement son parc de véhicules essence et diesel par une flotte de véhicules électriques. Cette démarche va se poursuivre. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

### **Engagement N°10 : Poursuivre notre démarche d'utilisation de logiciels libres**

Après l'adoption des logiciels libres dans toute la gamme de la bureautique, nous poursuivrons le développement de cette priorité aux finances, nous adopterons les parapheurs électroniques et, plus largement, nous poursuivrons la dématérialisation de toutes les démarches administratives. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

### **Engagement N°10 : Etendre le raccordement des bâtiments publics à nos deux réseaux de chaleur urbain**

Nous étendrons progressivement le raccordement à notre centrale urbaine de thalassothermie ou à notre réseau de chaleur de l'usine de valorisation des déchets ménagers, afin de chauffer et, si possible, climatiser nos bâtiments communaux et nos équipements publics. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

## **Lutter contre le réchauffement climatique**

### **Engagement N°12 : Porter un projet citoyen de production d'énergie verte**

Nous étendrons progressivement l'obligation de raccordement des nouvelles constructions privées à usage d'habitat ou de services, déjà inscrite dans nos prescriptions d'urbanisme, à notre centrale urbaine de thalassothermie ou à notre réseau de chaleur de l'usine de valorisation des déchets ménagers, afin de chauffer et, si possible, climatiser. Nous inciterons les propriétaires à le faire lors des rénovations de leurs biens. Avec l'appui du *Conseil de développement humain et durable*, nous favoriserons l'émergence d'un projet de production d'énergie renouvelable dans lequel les habitants peuvent investir et prendre part aux décisions, en utilisant les toitures des zones industrielles et commerciales. Nous promouvons cette idée auprès de la métropole.

### **Engagement N°13 : Poursuivre le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques**

Comme poursuivrons notre politique d'installation de bornes alimentées autant que possible de panneaux solaires.

### **Engagement N°14 : Diminuer les gaz à effet de serre**

Nous contribuerons à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. Nous mènerons à bien notre programme d'aménagement portuaire visant à supprimer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai. Nous soutiendrons le remplacement de l'activité de *ro-ro* par remorques tractées par des camions par des wagons circulant sur ligne ferroviaire ; nous continuerons pour ce faire à solliciter de la SNCF pour qu'elle consente à recalibrer les tunnels de la ligne Marseille-Toulon afin d'inciter les entreprises de fret utilisant des conteneurs géants P400 à utiliser ce moyen de transport plutôt que l'acheminement routier.

### **Engagement N°15 : Favoriser l'accès au transport en commun**

Au niveau métropolitain, avec le « *RER toulonnais* » desservant la gare de La Seyne et son pôle multimodal d'échanges ainsi qu'une future gare demandée à la SNCF pour le pôle d'activités des Playes, le « *transport en commun en site propre* » pour lequel nous continuerons à plaider pour qu'il se réalise sous forme d'un tramway que nous préférons à un « *bus à haut niveau de service* », de nouvelles lignes de bateaux-bus à propulsion hybride, de nouveaux parcs-relais (gare SNCF, Les Sablettes, Esplanade Marine), l'adaptation des lignes de bus aux besoins des quartiers (Bois Sacré-Balaguier-Tamaris notamment), la création d'un service d'*appel-bus* pour les quartiers collinaires du sud-ouest de la commune, nous améliorerons l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur notre territoire.

### **Engagement N°16 : Donner la priorité aux mobilités actives**

Avec le confortement de notre « *zone de rencontre* » du centre-ville, l'achèvement des voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, de La Seyne à Ollioules, de Toulon au port de La Seyne et du port de La Seyne aux Sablettes et Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris, l'augmentation du nombre de parcs à vélos sécurisés, notamment aux pôles multimodaux d'échanges, et des événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.), nous donnerons la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Nous accroîtrons notre aide à l'achat de vélos à assistance électrique.

### **Engagement N°17 : Limiter la place des véhicules polluants**

Grâce au dispositif métropolitain de circulation différenciée en cours d'étude (vignettes *Crit'air*), nous limiterons la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

## **Préserver la biodiversité, les milieux, les ressources, le cadre de vie**

### **Engagement N°18 : Encourager d'autres habitudes alimentaires**

Nous proposerons au moins un repas végétarien par semaine dans les restaurants scolaires et continuerons à augmenter la part de l'alimentation biologique locale (domaine de Fabrégas et producteurs varois) et équitable dans la restauration collective.

### **Engagement N°19 : Soutenir des expérimentations de cultures agricoles urbaines**

Nous réserverons dans les projets d'aménagement des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés, micro-fermes, fermes urbaines, ruchers, fermes urbaines, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits... et nous formerons les citoyens à la permaculture.

### **Engagement N°20 : Favoriser l'installation d'agriculteurs**

Notre plan d'urbanisme confortera notre stratégie d'accroissement du foncier agricole et nous accompagnerons, comme au *Domaine de Fabrégas*, l'installation de nouveaux

agriculteurs dans une logique paysanne. Par ailleurs, nous contribuerons à structurer des filières paysannes bio et locales à travers la mise en place de marchés de producteurs locaux.

### **Engagement N°21 : Accorder aux habitants des permis de végétaliser**

Nous fournirons aux habitants outils et conseils pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public.

### **Engagement N°22 : Redonner sa place au vivant sur le territoire**

Nous poursuivrons nos maîtrises foncières pour développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol), de la *collégiale Saint-Pierre* à *Balaguier*, et engagerons une démarche pour une trame noire (éclairage). Nous continuerons à [re]créer des espaces naturels dans les zones urbanisées, à inciter à végétaliser les toitures et les façades, à recréer des points d'eaux, à capter l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage des espaces verts et des stades, à aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau (places publiques, parkings...), à imposer une surface minimale de terrain non minéralisé et éco-aménageable sur chaque parcelle constructible.

### **Engagement N°23 : Réduire et valoriser les déchets de notre territoire**

Nous poursuivrons notre démarche, avec le *Syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères que l'aire toulonnaise (SITTOMAT)*, visant à impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont nos services associatifs d'échanges. Nous installerons des containers à consignes avec bons d'achats dans le centre-ville et aux Sablettes, nous favoriserons la création d'une *matériathèque* afin de réutiliser les déchets industriels. Nous soutiendrons l'activité de recyclage des boues marines de *Brégaillon*. Nous élargirons et promouvoir les usages des composteurs ménagers, nous en proposerons aux résidences. Nous conforterons notre dispositif de mise à disposition de poulaillers pour les déchets ménagers. Nous assumerons la mise en œuvre de notre « *Charte zéro déchet sur les plages* ».

## **Favoriser la cohésion sociale et la solidarité**

### **Engagement N°24 : Garantir l'accès à l'eau pour tous**

Avec notre SEMOP « *La Seynoise des Eaux* », dont le conseil d'administration demeurera ouvert aux représentants des usagers, faute de ressource en eau sur la commune, nous porterons l'exigence d'une livraison d'eau du *canal de Provence* de qualité et d'un accès garanti à tous en garantissant le maintien du tarif au m<sup>3</sup> le plus bas de la métropole pour les foyers faisant effort de moindre consommation et des tarifications sociales adaptées. Avec les bailleurs sociaux de la métropole, dont notre *office métropolitain de l'habitat « Terres du Sud Habitat »*, nous engagerons un plan d'installation de compteurs individuels dans les résidences qui n'en sont pas dotées et ne peuvent bénéficier du tarif le plus bas. Hormis pour les communes assurant un service d'adduction de l'eau potable en régie publique, nous

tenterons de convaincre la métropole d'opter pour une formule de *SEMOP* plutôt qu'une délégation de service public.

### **Engagement N°25 : Lutter contre la précarité énergétique**

Nous continuerons à soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique, notamment dans nos quartiers prioritaires « *politique de la ville* » de Berthe, du centre-ville, et des autres ensembles d'habitat social.

### **Engagement N°26 : Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles**

Nous maintiendrons notre politique volontaire d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté : mineurs isolés, jeunes majeurs sans solution, femmes et seniors isolés, femmes ou hommes victimes de violences intraconjugales, personnes porteuses de handicaps, personnes condamnées à des travaux d'intérêt général, détenus en fin de peine, etc. Nous promouvoir nos initiatives auprès de l'ensemble de la métropole pour tenter de les faire essaimer.

### **Engagement N°27 : Garantir un logement décent pour tous**

Poursuivant notre lutte contre les « *marchands de sommeil* », notamment par la mise en œuvre contraignante de notre « *permis de louer* », nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat, la rénovation de l'habitat prévue dans le programme de rénovation urbaine du centre-ville, la lutte contre la vacance du logement HLM, la gestion de proximité et la prévention des dégradations des habitats des bailleurs sociaux, la recherche de l'atteinte de l'objectif de 25% de logements sociaux sur tout le territoire, la sanction fiscale contre les logements vacants et résidences secondaires, nous poursuivrons notre action pour l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

### **Engagement N°28 : Lutter contre la fracture numérique**

Dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place dans nos « *relais citoyens* », nos *médiathèques*, notre « *maison des services publics* », nos « *espaces accueil jeunes* » et lieux « *multigénérationnels* », nous amplifierons notre réseau d'accompagnement gratuit à la maîtrise et l'usage du numérique avec une assistance humaine à destination de tous.

### **Engagement N°29 : Adhérer à la monnaie complémentaire locale**

Nous adhérerons à *La Fève*, monnaie locale complémentaire et citoyenne, nous la promouvoir auprès des commerçants et artisans du territoire, et nous initierons sa mise en place dans les services publics de la commune, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

### **Engagement N°30 : Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi par l'économie de la transition écologique et solidaire**

En complément de l'ensemble des mesures métropolitaines et communales d'accompagnement de la dynamisation économique de l'industrie, des technologies, du commerce et du tourisme, nous favoriserons l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi, et plus particulièrement les jeunes, par une politique de l'emploi volontariste qui anticipera les besoins créés par la transition écologique, à travers notamment les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.